



# Glossaire climat – énergie - COP

*Tous mobilisés pour passer de l'ambition à l'action !*

Octobre 2019



Partenaires de la  
COP Centre-Val De Loire



Plus qu'une Région, une chance pour nous tous !

[www.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.regioncentre-valde Loire.fr)





## Fiche glossaire climat / énergie / COP

### Accord COP

L'Accord COP est le document clé de la COP Centre-Val de Loire qui sera validé lors de la première phase d'appel à contribution et sera révisé tous les deux ans. Il répertorie les engagements pris par les parties prenantes de la Région à titre individuel (entreprise, collectivité, association, Région, etc.) ou collectif (issus du travail des coalitions). L'Accord précise également les modalités financières prévues pour accompagner ces engagements (Accord Financier) ainsi que les modalités de suivi de cet Accord (Accord de méthode). Il est validé à l'issue d'un processus d'accord qui assure que tous les acteurs ont été entendus.

### ACTE (Assemblée pour le Climat et la Transition Energétique)

L'ACTE est une organisation mise en place par la Région Centre-Val de Loire, avec l'État et l'ADEME, pour fédérer, coordonner et piloter la transition énergétique à l'échelle de la Région, et atteindre ainsi collectivement les objectifs (en particulier du SRADDET). Elle est constituée de l'ensemble des collègues d'acteurs régionaux : associations-collectifs citoyens, Acteurs socio-économiques, partenaires sociaux et chambres consulaires, Collectivités territoriales et établissements publics, Institutions financières et Acteurs de l'éducation, de la culture de la formation et de la recherche.

Dans le cadre de la COP, l'ACTE aura pour mission de clarifier les rôles, de coordonner les réseaux pour agir de manière efficace et en toute transparence. Son intervention portera également sur la gouvernance de la COP ainsi que son financement.

### Adaptation

Il s'agit du processus d'ajustement des systèmes écologique, social et économique à un stimulus climatique constaté ou anticipé, à ses effets et ses impacts. Il désigne un changement de procédures, de pratiques et de structures visant à limiter ou effacer les dommages potentiels ou à tirer bénéfice des opportunités créées par les changements climatiques. Il demande des ajustements afin de réduire la vulnérabilité au changement climatique de certaines communautés, régions ou activités.

### Atelier citoyen

Un atelier citoyen est un atelier participatif organisé dans le cadre de la COP avec pour objectifs de partager des initiatives inspirantes, d'échanger / débattre sur des solutions et d'agir face au changement climatique. Il peut être organisé par tous les types d'acteurs : citoyens (voisins, amis, collègues...de différents âges...), associations (adhérents, bénévoles, citoyens du territoire...), établissements scolaire (équipe éducative, enseignants, enfants, jeune)...

### Atténuation (d'un risque, d'un effet)

Modification et substitution des techniques employées dans le but de réduire les ressources engagées et les émissions par unité de production. Bien que certaines politiques sociales, économiques et technologiques puissent contribuer à réduire les émissions, du point de vue du changement climatique, l'atténuation signifie la mise en œuvre de politiques destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer les puits.

### Budget Carbone

Un budget carbone est le volume maximal de gaz à effet de serre à respecter pour atteindre une concentration maximale dans l'atmosphère sur une période donnée, sans risquer de dépasser, avec une probabilité donnée, un niveau trop élevé de réchauffement climatique de notre planète. Ainsi, les émissions de GES cumulées sur une période définie doivent être égales ou en deçà de ce budget carbone pour ne pas dépasser l'objectif fixé de maintien de la hausse de la température.

### Changement Climatique

La Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) définit « les changements climatiques » comme « des changements du climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables ».



## Fiche glossaire climat / énergie / COP

### Coalition

Une coalition est un groupement de personnes morales et physiques, publiques et privées, qui se réunit dans le cadre de la COP pour :

- Lever les freins identifiés sur les sujets Climat-Energie qui ne sont pas, peu ou mal adressés à l'échelle de la Région, pour faire en sorte qu'ils soient pris en compte et y trouver des réponses grâce à l'intelligence collective ;
- Formuler des engagements concrets pour contribuer à l'effort collectif, afin d'atteindre les objectifs locaux, régionaux, nationaux et internationaux en matière de climat, de qualité de l'air, de consommation et de production d'énergie ;
- Mettre en œuvre les actions ou les stratégies formulées dans ces engagements.

Il peut s'agir d'une coalition d'action, dont l'objectif est d'aboutir à une mise en œuvre concrète sur le territoire, ou d'une coalition stratégique, dont le rôle est de trouver les moyens pour massifier, généraliser les initiatives innovantes et exemplaires.

### Conférence des Parties (CP ; en anglais « Conference of Parties », COP)

La Conférence des parties, également appelée Conférence des États signataires, est l'organe suprême de certaines conventions internationales. Il existe une Conférence des parties pour les grandes conventions internationales sur le climat suite au Sommet de la Terre à Rio en 1992. ... une fois le traité ratifié, les parties se réunissent à intervalles réguliers - généralement entre un et trois ans- dans des Conférences des parties afin d'échanger de l'information, de débattre de la mise en œuvre et du respect de certains aspects de l'accord, et des moyens de le renforcer, et, enfin, de conduire les affaires administratives touchant le secrétariat du traité ou l'organisation créée pour superviser son exécution.

Elle est composée de tous les États membres de la conférence (États parties) et vérifie la bonne application des objectifs des conventions internationales adoptées.

### Conseil Scientifique

Au cœur du processus COP, le Conseil scientifique a pour fonction de :

- Se prononcer sur les sujets concernés directement ou indirectement par la COP ;
- Garantir que les engagements soient pertinents, que l'on peut vérifier et mesurer leurs effets ;
- Évaluer leurs impacts éventuels ;
- Éclairer les réflexions, les discussions et les actions envisagées.

Il est composé de scientifiques, chercheurs et universitaires de la région, spécialistes de domaines très diversifiés : énergie, climat, écologie, sciences du vivant, aménagement du territoire et de l'espace rural, urbanisme, économie, géographie...

### COPérateur.rice

Un COPérateur.rice est une personne physique ou morale qui souhaite participer dans la démarche de la COP comme bénévole pour :

- Partager des informations (actualités de la COP, mes expériences sur mes propre engagements, initiatives inspirantes...) ;
- Avoir un rôle actif dans la COP (promouvoir la COP et ses outils ; animer des ateliers citoyen locaux ; animer des stands de sensibilisation lors des événements labellisés ;
- Appartenir à un réseau d'ambassadeurs formés qui seront identifiables sur une carte, et qui auront un accès à un espace dédié aux COPérateurs sur le site [cop.centre-valde Loire.fr](http://cop.centre-valde Loire.fr).

### Économie bas-carbone

L'économie bas-carbone est généralement considérée comme une économie fondée sur des sources d'énergie bas-carbone, c'est-à-dire qui émettent un minimum de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Elle consiste donc à recourir à des moyens alternatifs tels que l'innovation technologique et institutionnelle, la transformation industrielle, ou l'exploitation des énergies nouvelles, afin de réduire au maximum la consommation d'énergies fossiles fortement émissives en gaz à effet de serre, et ainsi de parvenir à un modèle intégrant à la fois développement socio-économique et protection de l'environnement.

Le développement de l'économie bas carbone exige d'une part de protéger l'environnement, en parvenant à respecter les normes nationales d'économie d'énergie ; et d'autre part de restructurer l'économie, élever l'efficacité énergétique, développer les industries nouvelles, et édifier une culture écologique.



### Efficacité énergétique

L'efficacité énergétique est un moyen de maîtriser la consommation d'énergie. Une solution est plus efficace énergétiquement si elle offre plus de services pour le même apport d'énergie, ou le même service pour moins d'énergie.

L'efficacité énergétique permet non seulement de limiter la consommation énergétique, mais aussi de diminuer les émissions de gaz à effet de serre associées.

### Empreinte carbone

L'empreinte carbone correspond à la part de l'empreinte écologique qui fait référence à l'utilisation des énergies fossiles. Elle se mesure en estimant les surfaces de forêt nécessaires à l'absorption des émissions de dioxyde de carbone liées à l'utilisation des énergies fossiles et qui ne sont pas absorbées par les océans. Le but de cet indicateur n'est pas de présenter la reforestation comme l'ultime solution pour lutter contre le changement climatique, mais de démontrer que la biosphère n'est pas en mesure d'absorber tout le dioxyde de carbone émis par les activités anthropiques.

L'empreinte carbone est souvent extrapolée pour exprimer la quantité de GES émise par le système considéré (pays, entreprise, individu, cycle de vie d'un produit...). Dans ce cas, l'unité de mesure est la tonne équivalent CO2 (t<sub>eq</sub>CO2).

### Énergie finale

L'énergie finale correspond à l'énergie qui est directement utilisable par l'entité. Il s'agit, par exemple, de la consommation d'électricité d'un bâtiment. Elle s'exprime en kilowattheure (kWh).

### Énergie primaire

L'énergie primaire correspond à l'énergie intrinsèque aux ressources naturelles (charbon, pétrole brut, rayonnement solaire, uranium, etc.) avant toute transformation ou conversion par une intervention humaine. Elle s'exprime en kilowattheure (kWh).

### Événement labellisé COP

Un événement labellisé est un événement organisé soit sous une forme ponctuelle (journée thématique, conférence, débat, visite de site, chantier participatif...), soit sous forme d'un atelier citoyen COP, pour échanger et agir ensemble localement. Il peut être organisé par une personne physique (citoyen) ou morale (association, entreprise, banque, collectivité, collectif citoyen, centre culturel, lycée, école, laboratoire de recherche... etc.). Il est soumis à la validation de la Région pour obtenir sa labellisation COP.

### Facteur 4

L'expression « Facteur 4 » fait référence à l'engagement d'un pays ou d'une communauté donnée à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre sur une échelle de temps donnée, afin de limiter le changement climatique et la pression exercée sur les ressources naturelles. Le plus souvent, cette diminution passe par une forte réduction des consommations d'énergies fossiles et de matières premières en améliorant par exemple l'efficacité des modes de production.

### Gaz à effet de serre (GES)

Il s'agit des gaz qui absorbent une partie des rayons solaires en les redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé « effet de serre ». Plus d'une quarantaine de gaz à effet de serre ont été recensés par le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat (GIEC). Néanmoins, seuls 7 GES sont ciblés par le protocole de Kyoto à savoir : le CO2 (Dioxyde de carbone), le CH4 (Méthane), le N2O (Protoxyde d'azote), les HFC (Hydrofluorocarbures), les PFC (Hydrocarbures perfluorés), le SF6 (Hexafluorure de soufre), et le NF3 (trifluorure d'azote).

Le CO2 est le principal gaz à effet de serre d'origine anthropique généré notamment lors de la combustion des énergies fossiles (pétrole, charbon) et de la biomasse.

Nota bene : bien que le langage courant retienne le terme « émissions de CO2 », il convient dans la plupart des cas d'utiliser le terme "émissions de GES" pour désigner l'ensemble des gaz responsables du réchauffement climatique.



## Fiche glossaire climat / énergie / COP

### Mix énergétique

Le mix énergétique, ou bouquet énergétique, fait référence à la répartition des différentes sources d'énergie dans la consommation énergétique globale d'un pays ou d'une zone géographique. La composition du mix énergétique varie pour chaque pays ou chaque région du monde.

### Neutralité carbone

En science du climat, la neutralité carbone est « un état d'équilibre à atteindre entre les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine humaine et leur retrait de l'atmosphère par leur absorption dans des puits de GES ». La différence entre les gaz émis et absorptions devant être alors égale à zéro, la neutralité carbone est également désignée par l'expression « zéro émissions nettes ».

### Panelistes (panel citoyen)

Les panelistes sont des personnes tirées au sort, qui participent à un panel pour produire un avis citoyen sur le processus et les engagements pris dans le cadre de la COP.

### Puits de carbone

Il s'agit de réservoirs (naturels ou artificiels) qui absorbent du carbone en circulation dans la biosphère. En contribuant à diminuer la quantité de CO<sub>2</sub> atmosphérique, les puits de carbone influent sur le climat. Les puits de carbone naturels sont les océans, les sols (humus) et la flore (forêt, tourbière, prairies) tandis que les puits de carbone artificiels se réfèrent aux technologies permettant d'extraire du carbone de l'atmosphère.

### Qualité de l'air

Evaluation de l'état de l'air ambiant selon une échelle dépendant du taux de concentration des polluants.

### Scénario de référence

Le scénario de référence chiffre les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites en absence de toute politique de maîtrise des émissions. Ce scénario de base permet d'estimer l'efficacité des politiques et mesures entreprises pour lutter contre le changement climatique.

### Séquestration de CO<sub>2</sub>

Il s'agit de la capture du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère et son stockage à long terme par le biais de puits de carbone naturels ou technologiques.

### SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)

Il s'agit du document de référence pour l'aménagement du territoire régional. Il fixe les orientations stratégiques et les moyens d'actions en matière d'équilibre du territoire, de transports, de climat, de biodiversité ou encore de déchets. Le SRADDET traduit la mise en œuvre à l'échelle locale des objectifs nationaux définis au travers de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) et de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

### Tonne équivalent CO<sub>2</sub>

La « tonne équivalent CO<sub>2</sub> » est l'unité de mesure qui prend en compte tous les gaz à effet de serre (GES) convertis en CO<sub>2</sub> suivant leur pouvoir de réchauffement global (PRG). En général, et pour des raisons de cohérence et de simplification, la communauté scientifique utilise toujours des données en « équivalent CO<sub>2</sub> » (CO<sub>2</sub>e ou eqCO<sub>2</sub>) pour quantifier les émissions de gaz à effet de serre.

### Trajectoire 2 C

Une trajectoire dite « 2 C » établit un chemin compatible à parcourir année après année pour réduire les émissions de GES et respecter son budget carbone, jusqu'en 2050.

### Vulnérabilité

Le concept de vulnérabilité définit le degré de risque de dégradation ou d'endommagement d'un système exposé au changement climatique. Cette notion intègre le niveau de menace physique auquel est exposé le système, mais aussi sa capacité d'adaptation. Elle dépend du caractère, de l'ampleur et du rythme des changements climatiques, ainsi que de la sensibilité du système.



## Fiche glossaire climat / énergie / COP

### WAG (application We Act for Good du WWF)

Grâce au partenariat entre la Région et WWF France, le groupe « Région Centre-Val de Loire » de l'appli WAG permet d'agir localement : prendre des engagements en se lançant des défis citoyens, accéder à des actus et ressources locales, trouver des lieux engagés, des événements de la COP, etc. pour mieux s'engager dans la transition énergétique.

WAG est un outil de passage à l'action pour faciliter la mise en œuvre de la transition écologique dans le quotidien de chacun. C'est aussi une communauté d'action pour renforcer la dimension collective de nos actions.

Retrouvez toute l'information sur la COP et les dispositifs de mobilisation sur :  
<https://www.cop.centre-valde Loire.fr>

S'informer, se mobiliser, s'engager, contacter...

<https://www.cop.centre-valde Loire.fr>

Contact : [cop@regioncentre.fr](mailto:cop@regioncentre.fr)



@COPCentreValdeLoire



@CopCVL

